

AVEC l'Ethiopie

Association de valorisation des échanges
et de la coopération avec l'Ethiopie
49000 – ANGERS

UNE ASSOCIATION FRANÇAISE TOURNÉE VERS L'ETHIOPIE

Récemment créée par des ligériens sensibilisés à l'Ethiopie et quelques spécialistes des domaines du développement, l'association de valorisation des échanges et de la coopération avec l'Ethiopie a pour objectif de promouvoir et faciliter les échanges et les coopérations décentralisées entre les collectivités françaises et éthiopiennes. Elle a vocation à conduire son action en Pays de la Loire et l'Ouest de la France.

Hors les actions de parrainage ou de soutien par les associations d'adoption, peu de coopérations existent entre la France et l'Ethiopie. Les collectivités locales françaises s'impliquent très peu dans ce pays, contrairement à d'autres pays d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique du Sud, et seules cinq d'entre elles ont lancé des coopérations ; ainsi les jumelages Le-Blanc-Mesnil // Debré-Bهران ou Vincennes // Gondar, exemplaires.

Dans l'Ouest de la France, le constat est le même : plusieurs collectivités participent à des actions de coopération décentralisée, mais aucune ne mène de projets en l'Ethiopie.

Pourquoi l'Ethiopie ?

La France a depuis vingt ans des relations privilégiées avec l'Ethiopie dans le domaine de l'adoption, et notamment l'Ouest de la France : d'importantes associations agréées pour l'adoption y œuvrent. Ainsi en Pays de la Loire, l'Ethiopie est le premier pays d'origine des enfants : plus de mille jeunes éthiopiens ont été adoptés.

Le Maine et Loire est le premier département français d'adoption d'enfants éthiopiens : depuis quinze ans, 400 enfants sont arrivés de ce pays ; en 2010, 35 des 74 enfants adoptés d'origine étrangère sont éthiopiens.

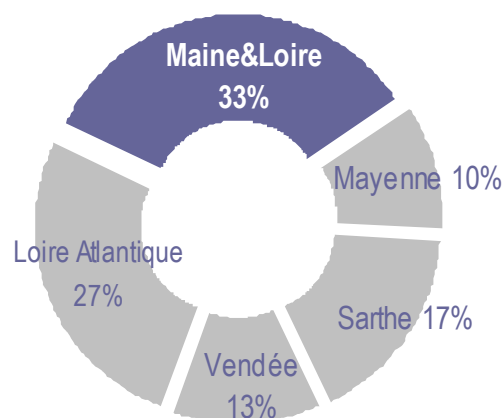
Notre région, et notamment le Maine et Loire, bénéficie ainsi d'une relation privilégiée avec l'Ethiopie.

Chiffres recueillis auprès des associations agréées, existantes en 2011

44	49	53	72	85	Pays de la Loire
262	326	103	167	123	981

Nota bene : ces chiffres sont à augmenter de 25% pour tenir compte des enfants adoptés par le biais d'organismes ayant cessé leur activité.

327	407	128	208	153	1223
-----	-----	-----	-----	-----	------



Près de 1000 adoptions franco-éthiopiennes depuis 1995

Ces chiffres de l'adoption ligérienne et le constat de l'absence d'opérations de coopérations de notre région vers l'Ethiopie nous ont amené à nous interroger sur ce que les Pays de la Loire, par leurs institutions et leurs citoyens, seraient à même de faire « en retour » pour l'Ethiopie. C'est la raison qui a prévalu à la création de notre association.

L'Ethiopie, un pays peu connu de la France

L'Ethiopie est située dans la corne de l'Afrique de l'Est. Quatre-vingt millions d'habitants vivent dans ce pays grand comme deux fois la France, en grande partie montagneux. La capitale Addis-Abeba (quatre millions d'habitants) est située à 2000 mètres d'altitude. La population est orthodoxe (50%) et musulmane (35 %).

C'est un état fédéral, où la décentralisation récente donne d'importantes responsabilités aux collectivités. Bien qu'elle soit entourée de pays en guerre (Soudan, Erythrée, Somalie...), sa situation est calme et stable. Mais c'est un pays pauvre – dans les quinze derniers mondiaux pour le produit intérieur brut par habitant : il est de l'ordre de 2% du PIB français, inférieur à ceux du Mali, du Burkina Fasso. L'activité économique tourne autour de l'agriculture et l'élevage, qui génèrent quelques exportations : café et cuir principalement.

Les équipements publics sont déficients : eau potable, latrines, assainissement, déchets, écoles, hôpitaux, tourisme... Seuls 40% de la population sont desservis en eau potable et équipés en latrines. L'espérance de vie est de 45 ans, avec une forte mortalité maternelle et infantile. Les médecins sont peu nombreux (un pour 25.000 habitants), les centres de santé et hôpitaux sous-équipés.



Une législation française qui favorise la coopération décentralisée

Le législateur a instauré la possibilité pour les collectivités françaises (communes, établissements publics de coopération intercommunale, syndicats d'eau et d'assainissement, conseils généraux et régionaux) de mener sur leur budget des actions internationales :

- la loi sur la **coopération décentralisée** et le Code des collectivités territoriales (article L1115.1) permettent aux collectivités de mener, sur leurs budgets propres, des actions en lien avec des collectivités de pays en voie de développement

>> Ces projets peuvent être formalisés par une convention entre les collectivités françaises et éthiopiennes, qui fixe les modalités d'action et les conditions financières ; l'urgence peut toutefois justifier une action hors-convention.

- la loi Oudin-Santini (décembre 2006) permet aux institutions et organismes ayant compétences en matière d'eau et d'énergie d'affecter jusqu'à 1% de leur budget à des actions de coopération dans ces domaines avec les collectivités étrangères.

>> Ces projets peuvent être formalisés dans le cadre d'une coopération décentralisée, soit en confiant l'action à une association ou ONG.

Les collectivités françaises peuvent ainsi intervenir financièrement en Ethiopie, sur des thématiques de développement (eau potable, latrines, déchets, centres de santé, écoles, voirie...) mais aussi en matière d'échanges culturels.

Notre action associative

De par l'expérience professionnelle technique et administrative de ses membres, notre association est à même d'apporter une aide singulière et un accompagnement aux collectivités françaises.

programme d'action

- développer l'information des collectivités françaises sur la coopération décentralisée et l'Ethiopie
- aider les collectivités à monter leur projet de coopération, voire les fédérer par souci d'efficacité
- prospecter les collectivités éthiopiennes (des échanges ont déjà eu lieu en ce sens)
- aider au diagnostic partagé sur la collectivité éthiopienne afin de proposer un programme d'action concerté
- contribuer à la réflexion commune sur le projet, avec la participation de la population
- suivre la réalisation des travaux et s'assurer d'une maintenance ultérieure des équipements
- rendre régulièrement compte aux collectivités et les accompagner sur le projet
- favoriser un suivi indépendant sur place de l'utilisation des fonds.

Dans un souci d'efficacité et pour éviter la dispersion des projets et des énergies sur le terrain éthiopien, *Avec l'Ethiopie* tendra à fédérer les collectivités volontaires. Les suivis de projets et retours d'expérience seront assurés par un correspondant, sur place.

Notre action associative s'inscrit en outre dans une large démarche, puisque le Ministère des affaires étrangères et l'ambassade de France en Ethiopie souhaitent développer les échanges entre collectivités françaises et éthiopiennes. Ces deux institutions soutiennent notre projet et *Avec l'Ethiopie* est ainsi conviée aux « premières rencontres de la coopération décentralisée éthio-française » du 20 au 22 novembre 2011 à Addis-Abeba, qui réuniront les collectivités françaises et éthiopiennes actuellement en coopération décentralisée.

des financements complémentaires

Les projets élaborés dans le cadre de la coopération décentralisée peuvent faire l'objet de financements complémentaires de l'Agence française de développement (AFD), de fonds européens ou de la Banque mondiale. Pour ces financeurs, les collectivités apportent en soi une caution institutionnelle aux projets.



Nous sommes bien conscients de la période actuelle difficile pour les collectivités en France, mais elle est plus difficile encore en Ethiopie et il nous paraît d'autant plus important de rester ouvert sur le monde.

C'est du reste une préoccupation citoyenne : selon une étude récente de l'AFD, 68 % des français sont favorables à l'aide aux pays en voie de développement, et ce malgré les difficultés économiques présentes.

Avec l'Ethiopie entend susciter une attention pour l'Ethiopie, et principalement dans l'Ouest de la France. Elle s'attachera à mobiliser et accompagner les collectivités désireuses de s'investir dans les actions de développement en Ethiopie.



Angers, le 2 novembre 2011

AVEC l'Éthiopie

Association de valorisation des échanges
et de la coopération avec l'Éthiopie
49000 – ANGERS

Angers, le 20 octobre 2011

COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

le bureau

Président Bernard PIRIOU	Trésorière Françoise COSQUER	Secrétaire Jacqueline RÉTIF
------------------------------------	--	---------------------------------------

les membres (par ordre alphabétique)

Ermias AMDÉ pharmacien	Jacques BACHER médecin de santé publique	Dominique BOUTHERIN professeur d'agriculture, élu communal
Françoise COSQUER cadre administratif	Chetaou MAHAZA microbiologiste universitaire	Bernard PIRIOU ingénieur sanitaire retraité
Goulven PIRIOU Technicien eau, humanitaire en Éthiopie	Jacqueline PIRIOU secrétaire d'éducation nationale	Jacqueline RÉTIF institutrice retraitée
Jean-Jacques RÉTIF cadre en entreprise	Bertrand ROGER ingénieur d'études sanitaires	Marie-Anaïs ROSET étudiante en communication
Marie-Luce ROSET employée de banque retraitée	Philippe ROSET gestionnaire informatique	Daniel ROUSSEL architecte urbaniste retraité
Gérard TESSIER ingénieur d'études sanitaires	Jean-Marc VERCHÈRE directeur de l'eau retraité, ancien maire	

AVEC l'Éthiopie compte en ses rangs des membres d'origine éthiopienne et des parents d'enfants éthiopiens.

